

Prise de position: La Chambre fiduciaire soutient la solution proposée pour mettre fin au différend fiscal avec les Etats-Unis

Ces derniers jours, divers médias se sont fait l'écho, à propos de la solution du différend fiscal avec les Etats-Unis, de «nécessaires négociations supplémentaires» et du fait que les sociétés fiduciaires examinaient l'éventualité d'une action en justice, ce qui a suscité de fausses impressions dans l'opinion publique. En sa qualité d'association professionnelle influente de la branche fiduciaire en Suisse, la Chambre fiduciaire tient à souligner qu'elle soutient la solution proposée pour mettre fin au différend fiscal avec les Etats-Unis. Elle ne voit en particulier aucune raison d'exiger des négociations supplémentaires avec les Etats-Unis.

C'est dans ce contexte que la Chambre fiduciaire a rédigé une [prise de position à propos de la solution du différend fiscale avec les Etats-Unis](#).